

La traçabilité du raisin à la bouteille en toute simplicité

Enregistrer les étapes de la vinification dès la vendange et assurer la traçabilité de la parcelle à la bouteille, c'est désormais possible avec **Ma C@ve** !

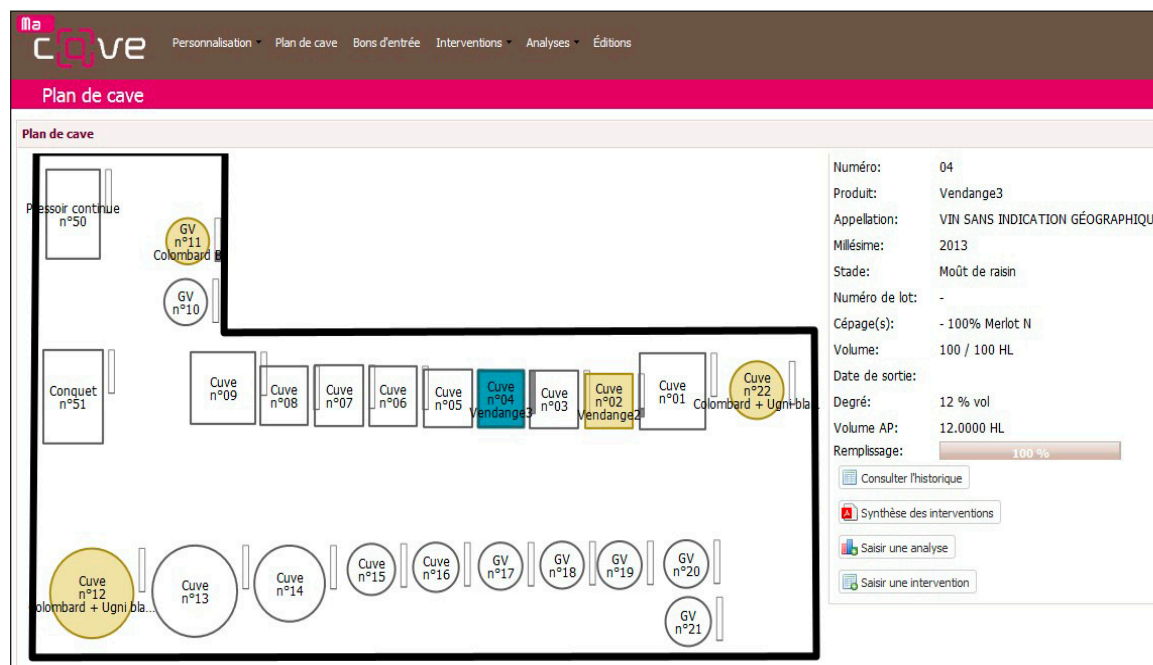
Mes P@rcelles fait des petits!!

Au vu du succès grandissant du logiciel **Mes P@rcelles**, et après avoir été le premier du marché à lancer l'application sur tablette et smartphone (**Mes P@rcelles Touch**), le réseau des Chambres d'Agriculture a développé un logiciel pour les viticulteurs : **Ma C@ve**.

Cette application est un complément à **Mes P@rcelles** pour enregistrer la traçabilité de vos pratiques de vinification en lien avec l'enregistrement des interventions sur les parcelles de vigne. Néanmoins, **Ma C@ve** peut être utilisé de façon autonome, sans **Mes P@rcelles**.

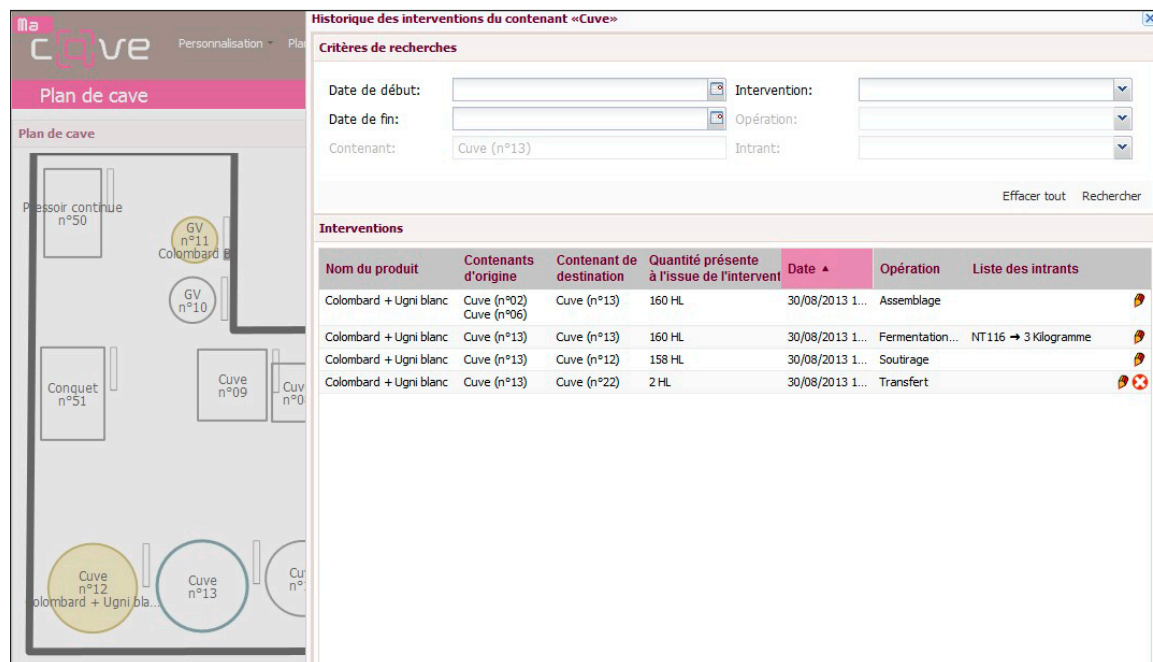
Elle permet également de récupérer les informations de plusieurs viticulteurs (plusieurs comptes **Mes P@rcelles**) qui livrent des produits à un compte **Ma C@ve**, et de ce fait satisfaire aux besoins de traçabilité d'une cave coopérative ou d'un chai ayant plusieurs apporteurs ou pratiquant des achats extérieurs.

Le logiciel **Ma C@ve** a été construit en suivant les principes fondamentaux de **Mes P@rcelles** : **SIMPLICITE, SECURITE, PROXIMITE** et **PERFORMANCE**.



Une utilisation simple et intuitive

Le plan de cave est le point central du logiciel car tout est effectué depuis les éléments (pressoir, cuves, barriques, zone de stockage...) dessinés sur le plan du chai : saisir les interventions, consulter l'historique des interventions, saisir des analyses, etc... Ce qui explique la simplicité de prise en main !



Une réponse aux exigences de traçabilité

Vous enregistrez les étapes de vinification dès la vendange et assurez la traçabilité à la bouteille. Vous disposez du registre d'entrées/sorties que vous mettez à jour très simplement. Ainsi vous pouvez connaître l'état de vos stocks de vin à tout moment. Vous visualisez les données nécessaires à l'établissement des déclarations de stocks et des déclarations mensuelles de sorties.

A partir de la bouteille, vous retrouvez les parcelles d'origine du vin et vous consultez toutes les interventions effectuées en cave (encuvage, assemblages, mises en bouteilles, ventes,...), mais aussi celles effectuées sur les vignes grâce au lien avec **Mes p@rcelles**.

Questions d'agriculteurs

1. Je ne connais rien à l'informatique, vais-je arriver à l'utiliser ?

L'outil est simple d'utilisation et intuitif. Le cœur du fonctionnement est le plan de cave, les saisies se font directement sur le dessin des cuves et vous y retrouvez directement toutes les données nécessaires. La Chambre d'Agriculture du Gers vous propose des formations d'initiation à l'outil pendant lesquelles vous manipulez sur ordinateur en utilisant vos données personnelles. De plus, nous vous fournissons un guide d'utilisation et des conseillers spécialisés vous répondent à tout moment pour un accompagnement performant.

2. Dois-je acheter 3 logiciels : un pour l'ordinateur de la cave utilisé par le salarié, un pour le bureau et un pour la maison ?

Ce n'est pas un achat de logiciel mais un abonnement unique pour l'exploitation. L'accès à **Ma C@ve** est possible depuis tout ordinateur ou tablette connecté au réseau internet et en utilisant le même mot de passe sécurisé.

3. Où sont stockées les données que je saisis dans Ma C@ve ?

Comme pour **Mes p@rcelles**, les données sont stockées sur un serveur externe sécurisé. C'est le chef d'exploitation qui octroie l'accès à **Ma C@ve**.

4. Est-ce que je peux savoir combien il me reste de bouteilles d'IGP Côtes de Gascogne rouge 2011 dans le chai ?

Sur le plan de cave, vous avez accès au volume restant dans une cuve, une zone de pallox, une chambre froide, etc... Vous disposez également de cette information sous forme de tableau grâce à différents états d'édition.

Tarifs

✓ **Ma C@ve** : 20 € HT/mois

✓ **Ma C@ve** si vous êtes abonnés à "Mes P@rcelles" : 12,50 € HT/mois

Ces tarifs comprennent :

- Le logiciel
- Les mises à jours automatiques
- La formation d'initiation
- L'assistance par des conseillers spécialisés que ce soit sur des questions réglementaires ou techniques.

Pour plus de renseignements, contactez la Chambre d'Agriculture du Gers - Services Techniques
Marie Laffitte - Tél. 05.62.61.77.45 mail : mesparcelles@gers.chambagri.fr

